

**Fiche de données de sécurité**
selon directives 2001/58/EC

1 – Identification du produit et de la société

Nom du produit : TELENE[®] 1610 A**Numéro de produit :** 1610 A**Date d'entrée en vigueur :** 31/08/2006**Identification de la société :**Telene S.A.S
Route d'Arras
62320 Drocourt
France**Telephone :** +33 3 21 08 83 20**Téléphone Chemtrec (Int'l):** + 1 703 527 3887 – 24h/24h**Description du produit :** Résine liquide réactive pour production de pièces plastiques

2 - Composition/informations sur les composants

CAS-No.	Dénomination suivant EEC	%	Symbols	R-Phrases
0000077-73-6	Dicyclopentadiene	85	F, N, Xn	R11-20/22 36/37/38- 51/53

Les quantités indiquées sont typiques et ne représentent pas une spécification. Les composants restants sont confidentiels, inoffensifs et/ou présents en quantités inférieures aux limites à déclarer.

Remarques : Pas de renseignements supplémentaires

3 - Identification des dangers

Effets aigus sur la santé :

Nocif par inhalation et par ingestion. L'aspiration dans les poumons peut causer de graves lésions pulmonaires.

L'inhalation de fortes concentrations de vapeur / aérosol peut causer : irritation des voies nasales et respiratoires, vertige, somnolence, perte de conscience, mal de tête, faiblesse, et autres effets sur le système nerveux central, y compris la mort.

Cause l'irritation des yeux et de la peau.

Effets chroniques sur la santé :

Tout contact prolongé ou répété peut entraîner une irritation cutanée et une dermatite. Le DICYCLOPENTADIÈNE peut causer des troubles (jaunisse) et / ou des lésions du foie, des troubles (œdème, protéinurie) et / ou des lésions des reins, et des troubles respiratoires et / ou des lésions pulmonaires.

Signes et symptômes d'intoxication :

Irritation

4 - Premiers secours

Si une irritation ou d'autres symptômes (voir ci-dessus) se font sentir ou persistent, évacuer la victime de la zone en question, quelle que soit la voie d'exposition, et consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau non contaminée pendant au moins quinze (15) minutes. Rincer plus longtemps si des résidus de produit chimique ont pénétré dans l'œil. Assurer un bon rinçage des yeux en maintenant les paupières ouvertes à l'aide de la main et en imprimant un mouvement circulaire aux yeux.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau et du savon jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu (au moins 15 à 20 minutes). Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation

Se retirer ou retirer la victime à l'air libre si le produit a un effet nocif. Si la personne affectée ne respire plus, assurer la respiration artificielle. En cas de difficultés à respirer, administrer de l'oxygène.

Ingestion

Ne pas faire vomir. L'aspiration de matière dans les poumons, en raison de vomissements, risque de provoquer une pneumonie chimique susceptible d'être mortelle. Consulter immédiatement un médecin.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie**Inflammabilité et explosibilité**

Dans certaines conditions, les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs dans l'air.

Moyens d'extinction

On peut vaporiser de l'eau pour absorber la chaleur et pour refroidir et protéger les matériaux environnants exposés. En cas d'incendie, vaporisez de l'eau ou utilisez des produits chimiques secs classifiés ABC, de la mousse anti-alcool ou du gaz carbonique. Utilisez de l'eau pour refroidir les récipients menacés par le feu. Si un produit déversé ne s'est pas encore enflammé, vaporisez-le avec de l'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel de secours qui tente de stopper la fuite. Le jet d'eau peut servir à éloigner le produit déversé des flammes et à le diluer afin qu'il ne soit plus inflammable.

Instructions pour la lutte contre le feu

Ne jamais diriger le jet extincteur directement vers un liquide inflammable / combustible en flammes. Si le jet extincteur solide ou direct est dirigé vers un déversement accidentel en flammes ou dans un récipient ouvert de liquide en flammes, ceci pourrait répandre l'incendie. Porter un appareil respiratoire autonome muni d'un masque complet et fonctionnant par pression (ou tout autre mode à pression) et des vêtements de protection.

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels :

Des substances irritantes ou toxiques seront émises pendant la brûlure, la combustion ou la décomposition. L'eau de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie peut avoir des effets corrosifs. Ne pas purger dans les égouts. Tout écoulement dans les égouts pose un risque d'incendie ou d'explosion. Dégage des vapeurs volatiles plus lourdes que l'air qui peuvent se déplacer le long du sol ou être déplacées par le système de ventilation avant de s'enflammer au contact d'une flamme, d'étincelles, de radiateurs ou d'autres sources de feu à des endroits distants (risque de retour de flamme). Les vapeurs ou le brouillard chauds sont susceptibles de s'enflammer spontanément lorsqu'ils sont mélangés à l'air. Le point d'inflammation est influencé par les variations de pression et diminue si le volume de vapeur et le temps de contact augmentent. Le produit peut donc s'enflammer avant que la température d'inflammation ne soit atteinte. Évaluer soigneusement tout usage dans le cadre de processus impliquant des températures élevées, des dépressions avec brusques entrées d'air, des émissions brusques de vapeur ou de brouillard, etc., en vue d'assurer une utilisation sans danger.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Techniques de confinement :**

Avertir de la présence de liquide et vapeurs inflammables. Éliminer les sources d'émissions. Aérer la zone de déversement. En cas de déversement important, délimiter la zone dangereuse et limiter l'accès aux personnes habilitées à intervenir. Avertir immédiatement les autorités responsables en cas de rejet dans les systèmes de collectes d'eaux usées.

En cas de déversement sur terre :

Contenir en créant une digue de sable, de terre ou d'autre matériau non combustible. Empêcher tout écoulement dans les égouts (danger d'explosion), les cours d'eau ou autres voies d'eau. Enrober les matières déversées de mousse pour minimiser le danger d'explosion et réduire la vaporisation. Enlever autant de matières que possible. Absorber le reste avec un matériau inerte.

En cas de déversement sur l'eau :

Enlever de la surface par écumage à l'aide de pompes et de matériel antidéflagrants, ou au moyen d'absorbants appropriés.

Techniques de nettoyage :

Mettre les résidus dans un récipient fermé et étiqueté, puis stocker le récipient dans un lieu sûr en attendant son élimination. Mettre le sol contaminé et/ou l'agent absorbant et/ou le produit de rétention dans des récipients fermés en vue de leur élimination ou de leur recyclage. Laver la zone de déversement accidentel pour enlever toutes les traces qui subsistent. Les personnes qui effectuent ce travail doivent porter des équipements et des vêtements de protection.

Instructions relatives à l'évacuation :

Sans objet

7 - Manipulation et stockage**Manipulation**

Ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité du récipient. Éviter le contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements. Ne pas ingérer, goûter ou avaler. Se laver soigneusement après avoir manipulé ce produit. Toujours se laver avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Utiliser ce produit dans des conditions largement ventilées. Éviter d'inhaler l'aérosol, le brouillard, l'embrun de pulvérisation, la fumée ou la vapeur. Mettre à la masse et à la terre tous les réservoirs servant au transfert du produit. Utiliser des outils et du matériel anti-étincelles. Lorsque le produit est versé du récipient il peut se produire une accumulation électrostatique qui pourrait se décharger sous forme d'étincelle. L'étincelle peut être une source d'incendie pour les mélanges de solvant vapeur/air. Laver tout vêtement contaminé avant de l'utiliser à nouveau. Assurer la présence de lave-yeux et de douches d'urgence dans la zone de travail. Les récipients vides peuvent contenir des vapeurs ou des liquides résiduels qui seraient susceptibles de s'enflammer ou d'exploser. Le « démoulage » des pièces finies peut produire un mélange inflammable de vapeur / air dans et autour du matériel de moulage qui peut être enflammé.

Stockage :

En atmosphère inerte, entreposer, transporter, charger et décharger à pression atmosphérique. Éviter de stocker les récipients au soleil dans la mesure où de la vapeur pourrait s'accumuler dans l'espace libre, entraînant une montée de pression. Ouvrir les conteneurs prudemment et lentement. Tenir le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

<u>Nom chimique</u>	<u>Indice MAK</u>	<u>MEL / OES</u>
Dicyclopentadiène	2.70 mg/m ³	27.00 mg/m ³

Remarques :

Limites d'exposition professionnelle du Dicyclopentadiène:

Russie : MPR Non disponible. STEL 5 mg/m³
 Norvège : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Royaume-Uni : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Portugal : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Irlande : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Grèce : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 France : VME 5 ppm/27 mg/m³
 Pays-Bas : MPT 0,5 ppm/3 mg/m³
 Allemagne: MPT 0,5 ppm/3 mg/m³
 Danemark : MPT 0,5 ppm/3 mg/m³
 Autriche : MPT 0,5 ppm/3 mg/m³ STEL = 1 ppm
 Suisse : MPT 0,5 ppm/3 mg/m³ STEL = 0,5 ppm
 Finlande : MPT Non disponible. STEL =1 ppm
 Belgique : MPT 0,5 ppm/3 mg/m³
 Italie : MPT Non disponible.
 Espagne : MPT Non disponible
 États-Unis : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Canada : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Australie : MPT 5 ppm/27 mg/m³
 Israël: MPT 5 ppm/27 mg/m³

DICYCLOPENTADIÈNE : La PEL de l'OSHA de 5,00 ppm a été éliminée. Nous conseillons l'utilisation de la valeur MPT répertoriée par l'ACGIH. Les études de réponse sensorielle chez les humains indiquent que la vapeur de DCPD est détectable à des concentrations aussi minimales que 0,003 ppm.

Installations techniques:

Assurer une ventilation efficace et au besoin par aspiration à la source pour éloigner les embruns de pulvérisation, aérosols, fumées, brouillards et vapeurs des employés et prévenir leur inhalation systématique. La ventilation doit être adéquate pour maintenir le milieu de travail sous la ou les limites d'exposition indiquées dans la fiche de données de sécurité.

Protection des yeux et du visage :

Porter du matériel de protection des yeux (lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou lunettes et un masque complet de 20,5 cm minimum pour se protéger contre les projections ou fuites éventuelles).

Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection résistant aux produits chimiques.
Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables).

Protection des voies respiratoires :

Porter un appareil à adduction d'air conforme à chaque fois qu'un contact avec des aérosols, des émanations, des fumées ou des vapeurs dépasse la valeur limite d'exposition.

Protection générale :

Pas de renseignements supplémentaires

9 - Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	pH	Sans objet
Apparence	Clair	Pourcentage volatile	85%- 95%
Odeur	Camphrée	Densité	~0.98 @ 20°C (DCPD)
Solubilité dans l'eau	Insoluble	Point d'éclair	41.0 - 49.0 °C
Taux d'évaporation	Non disponible	Point d'ébullition	170.0 °C
Pression de vapeur	2.28 mmHg @20°C	Densité de vapeur	4.6 (DCPD)
Coefficient de partage	Log Pow 3.6 (DCPD)	Viscosité	150 - 450 mPa.s
Gamme d'explosivité	LIE 1.0% (DCPD) LSE 10.0% (DCPD)	Point de fusion	-5 °C
Temp. d'auto-inflammation	Non disponible		

Remarques : Les quantités indiquées sont typiques et ne représentent pas une spécification.

10 - Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Ne pas soumettre à des sources d'inflammation ou de chaleur importante.

Incompatibilité avec d'autres produits

Le mélange du composants A et B de résine TELENE® pour des opérations autres que de moulage peut provoquer une réaction exothermique incontrôlée générant des températures supérieures à 200°C et libérant des vapeurs telles que l'éthane (inflammable) et l'azote. Éviter le contact avec les agents oxydants. Les sels de chlorure métallique ou la chaleur peut (peuvent) catalyser la polymérisation.

Pour prévenir la polymérisation, éviter les périodes prolongées à des températures de plus de 50 °C.

Le composant A (catalyseur) est particulièrement sensible à l'air et l'humidité et réagit avec les polyols et isocyanates.

Produits de décomposition dangereux

Les gaz de décomposition éventuelle n'ont pas été entièrement déterminés mais peuvent inclure : Chlorure d'hydrogène, Oxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures et vapeurs irritantes. Une distillation poussée peut conduire à la formation de peroxydes. Ceux-ci peuvent catalyser la polymérisation du dicyclopentadiène (DCPD) à haute température. Le dicyclopentadiène se décompose en cyclopentadiène à > 138 °C.

Renseignements complémentaires sur la réactivité et la stabilité

Les composants A et B de résine TELENE® RIM sont conçus pour être mélangés ensemble sous conditions contrôlées dans des systèmes de réaction et moulage par injection correctement conçus et utilisés de manière à produire un polymère par réaction. À des températures considérablement supérieures à leur point d'éclair, le procédé de moulage favorise la libération des matières volatiles suivantes : cyclopentadiène, dicyclopentadiène, éthane, azote et monomères a base de norbornène. Chauffé, le DCPD peut se convertir en monomère cyclopentadiène. Une ventilation adéquate est nécessaire pour éliminer les risques. Consulter les représentants du service technique pour obtenir des renseignements sur les procédés de traitement.

Émissions du traitement thermique

Sans objet

11 - Informations toxicologiques

L'attention doit être exercée par l'utilisation prudente du matériel de protection et des procédures de manipulation pour réduire au minimum l'exposition.

<u>Nom Chimique</u> Dicyclopentadiène	<u>LC50 Inhalation</u> 145 ppm	<u>Espèce</u> Mouse	<u>LD50 Oral</u> 190 mg/kg	<u>Espèce</u> Souris	<u>LD50 Cutané</u> 5080 mg/kg	<u>Espèce</u> Lapin/ adult
------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------	-------------------------------	-------------------------	----------------------------------	----------------------------------

<u>Nom Chimique</u> Dicyclopentadiène	<u>LC50 Inhalation</u> 660 mg/L	<u>Espèce</u> Rat/ adult	<u>LD50 Oral</u> 353 mg/kg	<u>Espèce</u> Rat/ adult	<u>LD50 Cutané</u> N/E	<u>Espèce</u> N/E
------------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---------------------------	----------------------

DICYCLOPENTADIÈNE (DCPD) : Des études sur l'absorption par inhalation révèlent que des rats mâles exposés 6 heures par jour, 5 jours par semaine pendant 13 semaines présentaient des changements rénaux fonctionnels et morphologiques à 1, 5,1 et 51 ppm. Les rats femelles et les

souris des deux sexes n'étaient pas affectés. Après une période de récupération de trois mois, seul le groupe à 51 ppm présentait un certain degré de déficience fonctionnelle, tandis que tous les animaux conservaient certains changements structurels (prévalents au niveau des 51 ppm). Les rats femelles et les souris des deux sexes n'ayant pas été affectées, les effets du DCPD sur les reins chez l'homme ne sont pas connus.

12 - Informations écologiques

DICYCLOPENTADIENE :

96 heures LC50 Truite arc-en-ciel : 22,86 – 42,3 mg/l.

48 heures LC50 Daphnies : 6.9 mg/l

Log Kow : 2.89

Le facteur de bioconcentration de 93,2 indique une possibilité de bioconcentration chez les poissons et les organismes aquatiques. Il faut s'attendre à ce que la volatilisation du dicyclopentadiène dans l'atmosphère soit un processus du devenir dominant. La demi-vie estimée dans un fleuve type de 1 m de profondeur est de 3 à 4 heures (1,2 SRC). Une valeur Koc de coefficient d'absorption du sol de 894 (2, SRC) calculée pour le dicyclopentadiène suggère que l'absorption sur les sédiments et les matières en suspension pourrait être un important processus du devenir (SRC). La demi-vie estimée pour la réaction en phase gazeuse du dicyclopentadiène avec les radicaux hydroxyle produits chimiquement est de 3,1 heures.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Remarques : Pas de renseignements supplémentaires

13 - Considérations relatives à l'élimination

AVERTISSEMENT ! NE PAS MÉLANGER les composants A et B de résine Telene® RIM pour les mettre au rebut, car le mélange de ces composants génère une grande quantité de chaleur. Éviter tout contact avec la peau pour éviter les brûlures.

Avant de les mettre au rebut, désactiver chaque composant séparément en y mélangeant par une agitation vigoureuse au moins 0,5 litres d'alcool (par ex. : propanol, éthanol ou méthanol) par fût de composant.

Évacuer les déchets auprès d'une firme homologuée d'élimination des déchets conformément aux réglementations locales.

14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU : UN 2048

Code Danger : 3

**Catégorie
IMDG :** 3

**Groupe
d'emballage
ONU :** III

**Catégorie
OACI/IATA :** 3

**Catégorie
TDG :** 3

**Catégorie
ADR/RID :** 3

Nom de produit : Dicyclopentadiène

Remarques : Pas de renseignements supplémentaires

15 - Informations réglementaires

Classification EU :



Inflammable, Nocif, Dangereux pour l'environnement

Phrases R :

R10 Inflammable.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

EINECS / ELINCS :

Conforme

WHC (Protection des eaux) (Allemagne) :

WGK 3: Severe hazard to waters (KBwS)

Federal (Etats-Unis) :

Tous les ingrédients de ce produit figurent sur l'inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou, à défaut, sont en conformité avec les dispositions du TSCA.

Liste intérieure des substances du Canada (LIS) :

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES (CANADA): Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne (LIS) ou sont exemptés des obligations liées à la liste.

Remarques : Pas de renseignements supplémentaires

16 - Autres informations

Raison de la révision

Modifications dans la (les) section(s) : Sans objet

Remarques : Les ébarbures, la poussière et / ou la poudre fine formées durant la fabrication des pièces / produits moulés, comme la plupart des matériaux finement divisés, constituent un risque d'incendie et d'explosion dans certaines conditions. Des méthodes spécifiques pour la fabrication, la manutention des matériaux et les poudres sont essentielles pour l'exploitation en toute sécurité des installations qui produisent de grandes quantités de ces matériaux

Légende :

* :	Indique une marque de commerce ou une marque déposée.
CAS No:	Numéro de registre Chemical Abstract Service
COSHH:	Control of Substances Hazardous to Health (Royaume-Uni)
CIRC:	Centre international de recherche sur le cancer
MAK:	Maximale Arbeitsplatz-Konzentration (concentration maximale en milieu de travail; Allemagne)
MEL:	Maximum Exposure Limit (exposition maximale admissible, COSHH, Royaume-Uni)
N/A:	Sans objet
N/E:	Non établi
OES:	Occupational Exposure Standard (norme relative à l'exposition professionnelle, COSHH, Royaume-Uni)
S:	Peut être absorbé par la peau
STEL:	Short Term Exposure Limit (limite pour une exposition de courte durée, COSHH, Royaume-Uni)
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps (abréviation de l'anglais Time Weighted Average ; exposition pour une journée de travail de 8 heures)
IIIA1:	Substance provoquant ou favorisant l'apparition de tumeurs malignes chez les humains
IIIA2:	Substances dont la cancérogénicité n'a été clairement établie que dans le cadre d'études sur des animaux, celles-ci présentant toutefois des signes indiquant que le produit peut s'avérer cancérogène en milieu de travail
IIIB:	Substances soupçonnées d'être cancérogènes et dont la cancérogénicité doit être précisée instamment

Responsabilités de l'utilisateur / Clause de non responsabilité

Les renseignements contenus dans les présentes sont fondés sur nos connaissances actuelles et ont pour unique objet la description du produit en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Aussi, les présentes ne sauraient en aucun cas être considérées comme ayant valeur de garantie quant à une propriété quelconque du produit, et le client est seul responsable de l'usage qui est fait des présentes.

Fiche de données de sécurité préparée par :

Health, Safety and Environmental Department
Noveon, Inc.
9911 Brecksville Road
Cleveland, Ohio 44141 États-Unis